

thématique

N° 79 - Avril 2018

Mise à jour en août 2018

Note thématique du Service études, statistiques, évaluation de la Direccte Île-de-France

Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi

La spécialisation des bassins d'emploi franciliens dans une logique de métropole

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

- 24 bassins d'emploi ont été définis, à partir de seuils sociodémographiques, de zonages administratifs et en intégrant des territoires de projet.
- Ces bassins sont hétérogènes en termes de taille, de fragilités ou de dynamisme économique.
- Ils peuvent être regroupés en six classes s'inscrivant dans une logique métropolitaine.
- Les bassins du cœur de la métropole concentrent les emplois stratégiques. La zone péri-urbaine concentre les emplois de la logistique et du commerce interentreprises. La zone périphérique concentre les emplois de l'économie présentielle et de la fabrication.

En Île-de-France, il n'existe qu'un seul « bassin d'emploi » au sens économique du terme. En effet, au sein de l'espace géographique régional la plupart des actifs résident et travaillent dans la région et les établissements peuvent y trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. L'Insee observe les déplacements des salariés pour définir les zonages d'étude. Or, les franciliens sont de grands « navetteurs » (les trois quarts des actifs changent de commune pour aller travailler, contre moins des deux tiers des provinciaux). En outre, leur temps de déplacement est plus long qu'en province¹.

En conséquence, la définition de l'aire urbaine² de Paris s'étend au-delà des frontières administratives de la région. De même, le zonage en « zones d'emploi »³ réalisé par l'Insee et la Dares, pour étudier les marchés du travail locaux, déborde les frontières départementales. Finalement, ces tentatives aboutissent à un résultat peu opérationnel pour étudier les territoires franciliens dans une perspective d'action publique. Le portage des politiques de développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle par les acteurs locaux requiert un découpage plus fin.

24 bassins d'emploi

C'est pourquoi le Conseil régional d'Île-de-France et l'Etat ont conjointement décidé de définir des territoires partagés qui leur permettraient de dialoguer et d'articuler leurs interventions dans les champs du dynamisme économique, de la formation des actifs, de l'orientation et de l'emploi.

¹ Insee Flash Ile-de-France, n°11, juin 2016.

² Définie comme un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des unités urbaines ou rurales dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci par un processus itératif.

³ Établies pour la première fois en 1983-84, les zones d'emploi constituent une partition exhaustive du territoire national en espaces à l'intérieur desquels la plupart des actifs résident et travaillent et dans lesquels les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Dans le cadre du CREFOP⁴, un groupe de travail a donc élaboré un zonage exhaustif de la région afin d'appréhender les territoires franciliens en cohérence avec les modalités d'intervention opérationnelle des politiques publiques. Ce zonage a été fondé au départ sur l'analyse, réalisée par la Direction régionale de l'Insee, des flux domicile-travail entre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), tout en respectant les frontières des établissements publics territoriaux (EPT) en petite couronne parisienne. La prise en compte des EPT et des EPCI résulte de la nécessité de cohérence avec les modalités de déploiement de la Métropole du Grand Paris et des schémas de coopération intercommunale, nouveau cadre géographique structurant de l'action publique défini par les lois MAPTAM en 2014 et NOTRE en 2015.

Dans le même ordre d'idée, les territoires de projet (opérations d'intérêt national, contrats de développement territorial...) de Grand Roissy-Le Bourget, Saclay, Marne-la-Vallée et Evry (Porte sud du grand Paris) ont également été introduits *ex ante* dans l'analyse. En effet, la prise en compte de ces territoires modifie les polarités des déplacements restants, créant des bassins qui ne retranscrivent pas strictement les axes de circulation de la région mais présentent une cohérence institutionnelle forte avec les projets d'organisation de la région.

Au total, 24 bassins ont donc été définis, qui respectent également des seuils statistiques permettant d'envisager leur analyse.

Analyse des relations entre les bassins d'emploi

Les données relatives au lien emploi-formation peuvent être appréhendées bassin par bassin. C'est ce que propose l'outil commun aux différents partenaires institutionnels développé par Défi métiers (voir *L'outil « bassins d'emploi » issu d'une démarche partenariale*). Au contraire, la présente étude décrit les bassins franciliens, dans une vision globale de leurs interrelations, se fondant sur l'usage de méthodes statistiques dites d'analyse des données.

Si l'Île-de-France, région active et riche en emplois, dénombre en moyenne presque un emploi pour chaque actif en âge de travailler, on voit déjà apparaître la diversité des territoires puisque cette densité d'emplois est de l'ordre de un salarié pour trois actifs résidents dans

les zones résidentielles à presque deux postes de salariés par résident dans les territoires des EPT T1 Paris et T4 Paris Ouest La Défense.

L'analyse bassin par bassin éclipse la mobilité des actifs entre bassins d'emploi. Apparaissent alors des inégalités fortes entre territoires en termes de possibilités locales d'accès à l'emploi à l'intérieur d'un bassin (*tableau 1*). En replaçant les bassins d'emploi dans l'espace régional, la division spatiale des emplois fait apparaître des interrelations entre bassins suivant des spécialisations.

170 000 emplois par bassin en moyenne hors Paris

Le T1 Paris est un territoire à part, c'est une collectivité unique qui possède les compétences départementales, et qui constitue un établissement public territorial. La capitale totalise plus de 2,2 millions d'habitants, près de 1,8 million d'emplois et 200 000 demandeurs d'emploi (DEFM ABC) en décembre 2016. Sa taille est très importante en termes de population, elle représente 18,3 % de la population régionale et un tiers des emplois de la région. De nombreux sièges y sont implantés, ce qui implique une concentration des emplois de cadres en son sein. C'est autour du cœur de la métropole que s'articulent les autres bassins.

Hors de ce territoire T1 Paris, la moyenne des bassins d'emploi est de 170 000 emplois et 420 000 habitants. Deux grands bassins d'un peu plus de 400 000 emplois se distinguent : le bassin d'emploi Versailles-Saclay et le T4 Paris Ouest La Défense. A l'opposé, le bassin d'emploi de l'Est 77 ne représente que 33 000 emplois.

Des indicateurs de fragilité, marques de disparités entre bassins...

Le taux de chômage au sens du recensement⁴ est un indicateur fort de différenciation des bassins, notamment aux extrêmes. La majorité des bassins se situe autour de la moyenne régionale (12 %) : 16 bassins ont un taux de chômage au sens du recensement compris entre 10 % et 14 %. En revanche, deux bassins connaissent de fortes difficultés : le T6 Plaine Commune et le T8 Est Ensemble connaissent un taux de chômage au sens du recensement

⁴ Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles ; y siègent des représentants de l'Etat, du Conseil régional et des partenaires sociaux.

⁵ Le taux de chômage au sens du recensement est une notion différente et plus large que le taux de chômage localisé diffusé chaque trimestre, c'est pourquoi son niveau est plus important. Ainsi, en 2013 en Ile-de-France, le taux de chômage au sens du recensement atteint 12,3 % contre 8,8 % pour le taux de chômage localisé.

L'outil « bassins d'emploi » issu d'une démarche partenariale

Un groupe de travail, piloté conjointement par l'Etat et le Conseil Régional, a été constitué afin de faire émerger une culture commune et partagée des bassins d'emploi. Il a regroupé la plupart des partenaires franciliens concernés par le traitement de la donnée et l'analyse territoriale : DIRECCTE, DRIEA, Académies, Insee, Pôle Emploi, différents pôles du Conseil Régional (Pôle Développement Economique Emploi et Formation, Pôle Lycées et Pôle Trésor) ainsi que Défi Métiers et l'IAU Île-de-France.

L'objectif de ce travail partenarial a été de mettre à disposition un outil à l'échelle des bassins regroupant un certain nombre d'indicateurs sur l'emploi, la formation et le développement économique afin que l'ensemble des acteurs travaillant sur cette échelle puisse disposer de données fiables et uniformes. Il permet en outre de rendre accessibles des données, notamment à l'échelle des bassins.

Cet outil, partagé par l'ensemble des partenaires du groupe de travail, a été conçu comme un outil d'aide à la décision permettant aux acteurs de mieux apprécier la réalité socio-économique des bassins

d'emploi franciliens. Défi métiers a joué un rôle d'appui à l'animation et à la construction de l'outil.

L'outil « Bassins d'emploi en Ile-de-France » propose deux accès qui sont complémentaires :

- **des fiches de cadrage « statiques »**, déclinées pour chaque bassin d'emploi et permettant d'accéder à un premier niveau d'informations (sur la population, l'emploi, le tissu économique, le marché du travail et la formation).
- **un outil interactif** permettant de réaliser des croisements à façon de différents types de données pour un ou plusieurs bassins : les principaux secteurs d'activité, les métiers et le profil des actifs, la situation du marché du travail et les formations en lien avec ces métiers par exemple.

Les données présentes dans l'outil sont actualisées annuellement et disponibles en accès libre sur le site www.defi-metiers.fr > Outils > Bassins d'emploi

Ces deux productions permettent de nourrir les démarches initiées au sein de chaque bassin d'emploi.

supérieur à 19 %. Quatre bassins sont bien en-deçà : le T3 Grand Paris Seine Ouest (GPSO), Versailles-Saclay, le Sud 91 et le Sud-Ouest Francilien ont un taux de chômage au sens du recensement inférieur à 10 %.

L'évolution de la demande d'emploi sur deux ans est un bon indicateur de conjoncture. Alors que le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois augmente de 4,6 % au niveau régional, quatre bassins connaissent une augmentation supérieure à 8 % : Sud 91, Sud-Ouest Francilien, Versailles-Saclay et le Centre 77. Certains bassins dont la taille est importante connaissent une faible augmentation (inférieure à 3 %) comme le T1 Paris, le T4 Paris Ouest La Défense, le T5 Boucle Nord de Seine, le T6 Plaine Commune, et d'autres comme l'Est 77 et le Sud 77.

La concentration des salariés du bassin dans les plus grands établissements permet de mettre en évidence la diversité du système productif, moteur de l'emploi ou bien une fragilité d'un territoire qui ne possède qu'un grand établissement. La diversification du tissu productif ou l'absence de grand établissement marque cinq bassins qui connaissent une faible concentration : moins de 10 % des salariés du T1 Paris, du T4 Paris Ouest La Défense, du T12 Val de Bièvre-Seine Amont-Grand Orly, de Versailles-Saclay et de l'Est 95 travaillent dans un des dix plus grands établissements du bassin. En revanche, plus de 20 % des

salariés du T11 Grand Paris Sud Est Avenir et du Centre 77 travaillent dans un des dix plus grands établissements.

Par ailleurs, une part de l'emploi public importante peut signifier qu'il y a peu d'entreprises ou que les services à la population sont très présents dans un bassin. La part de l'emploi public est faible (inférieure à 15 %) dans le T3 GPSO et le T4 Paris Ouest La Défense. En revanche, elle est très forte (supérieure à 30 %) dans le centre 77, T11 Grand Paris Sud Est Avenir et T8 Est Ensemble, de par la concentration des administrations fortement employeuses dans ces territoires (Bobigny) ou de grands hôpitaux (Melun, Créteil).

... à nuancer par le dynamisme économique et le rayonnement urbain

Le dynamisme économique des bassins hors T1 Paris est très hétérogène. Si le T3 GPSO est marqué par le dynamisme de l'emploi le plus important avec une hausse de près de 8,6 % de l'emploi entre 2008 et 2013, quatre bassins connaissent une baisse du nombre d'emploi supérieure à 1 % (le Centre 77, Grand Roissy-Le Bourget, le Sud 77 et le Sud-Ouest Francilien).

Tableau 1 : Les bassins d'emploi, des bassins hétérogènes

Bassin d'emploi	Démographie	Emploi				
	Population 2013	Nombre d'emplois 2013	Evolution de l'emploi entre 2008 et 2013	Part des salariés dans la fonction publique	Part des cadres des fonctions métropolitaines	Part des 10 grands établissements dans l'emploi
Paris Culture et Proximité						
T1 Paris	2 229 621	1 791 007	1,0 %	20,3 %	25,3 %	4,3%
Le sud des Hauts-de-Seine et l'est de Paris dynamiques : la matière grise au service des entreprises						
T10 Paris Est Marne et Bois	502 700	160 779	-0,6 %	20,3 %	16,9 %	10,0%
T2 Vallée Sud Grand Paris	391 305	150 749	2,8 %	16,1 %	24,6 %	11,9%
T3 Grand Paris Seine Ouest	311 729	179 446	8,6 %	9,7 %	37,3 %	11,4%
T4 Paris Ouest La Défense	561 271	470 303	-0,2 %	10,3 %	38,6 %	9,0%
Des territoires périphériques moyens et qui connaissent une hausse importante de la demande d'emploi						
Ouest 95	260 372	106 268	-0,9 %	25,8 %	13,5 %	13,9%
Porte Sud du Grand Paris	706 035	229 035	0,9 %	25,0 %	10,8 %	11,7%
Roissy - Le Bourget	693 378	289 406	-1,3 %	15,8 %	7,6 %	15,5%
T12 Val de Bièvre - Seine Amont - Grand Orly	679 463	284 732	2,1 %	20,1 %	14,1 %	9,6%
T9 Grand Paris Grand Est	385 587	105 231	0,4 %	27,9 %	10,6 %	13,2%
Versailles-Saclay	819 185	422 414	0,9 %	18,3 %	24,0 %	9,9%
Des bassins urbains du nord de Paris entre expansion et difficultés						
T5 Boucle Nord de Seine	433 915	183 650	5,6 %	15,4 %	21,2 %	11,7%
T6 Plaine Commune	414 121	189 054	7,4 %	16,7 %	19,5 %	11,9%
T8 Est Ensemble	403 770	162 874	3,4 %	31,0 %	15,4 %	16,3%
Des territoires aux caractéristiques rurales fortement dépendants du secteur public et de quelques grands établissements						
Centre 77	164 561	58 796	-2,4 %	35,8 %	8,3 %	25,1%
T11 Grand Paris Sud Est Avenir	305 565	112 312	-0,3 %	38,4 %	9,6 %	22,9%
La frange rurale de la région						
Est 77	145 964	33 021	0,3 %	22,9 %	5,1 %	13,3%
Est 95	549 134	127 791	1,1 %	24,4 %	7,4 %	7,3%
Marne la Vallée	420 472	184 773	4,1 %	18,9 %	11,3 %	14,4%
Nord Est 77	245 102	46 320	1,5 %	27,7 %	5,3 %	15,8%
Seine-Aval	780 392	238 899	0,5 %	21,3 %	13,4 %	11,6%
Sud 77	196 924	59 559	-1,4 %	26,7 %	7,9 %	14,8%
Sud 91	183 523	48 026	0,7 %	25,4 %	8,5 %	18,5%
Sud Ouest Francilien	175 718	51 171	-1,9 %	22,7 %	10,9 %	12,7%
Moyenne des bassins	498 325	236 901	1,4 %	22,4 %	15,3 %	13,2%
Région	11 959 807	5 685 617	1,4 %	19,7 %	20,7 %	-

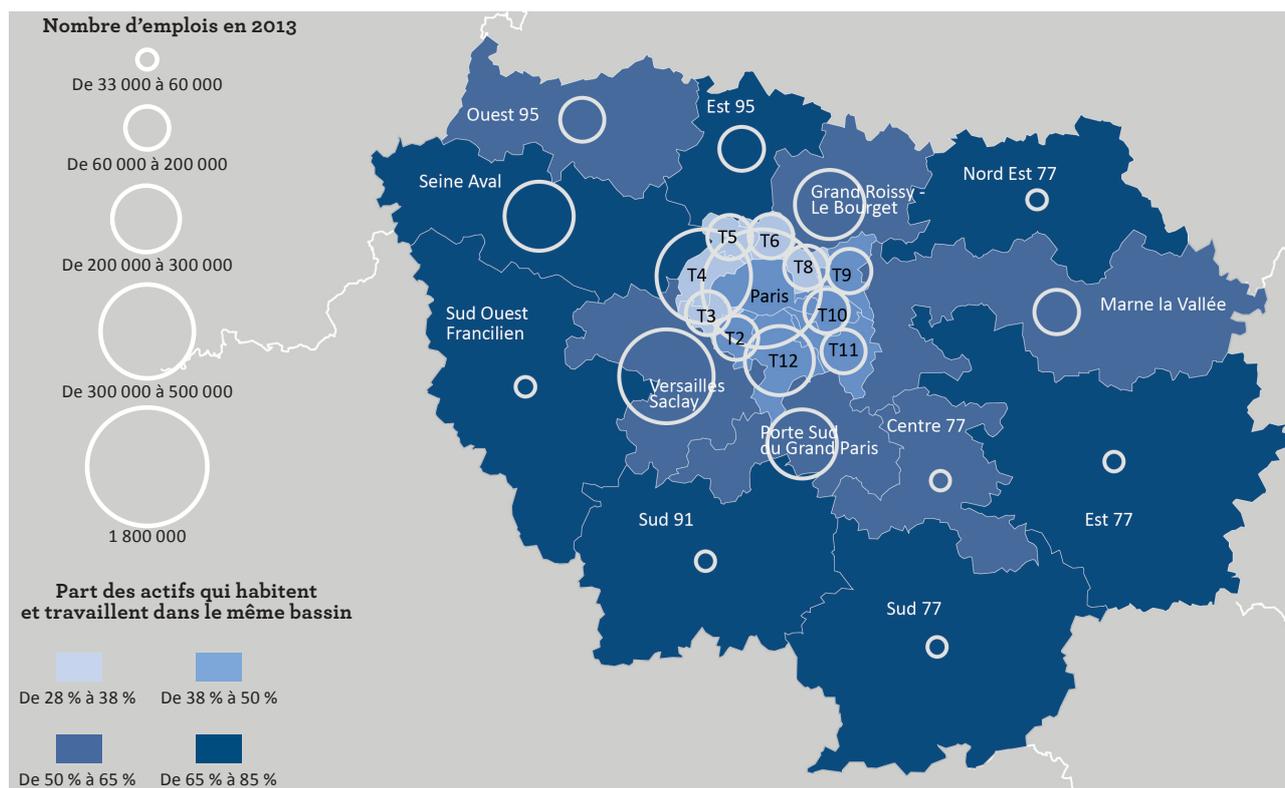
Caractéristiques des actifs			Caractéristiques du marché du travail					
Part des jeunes (15 à 24 ans) dans la population en âge de travailler	Part des actifs de bas niveau de diplôme dans la population active	Part des actifs qui travaillent et résident dans le même bassin	Taux de chômage 2013 (au sens du RP)	Nombre de DEFM ABC fin décembre 2016	Evolution des DEFM entre décembre 2014 et 2016	Part des jeunes parmi les DEFM	Part des DEFM de longue durée	Part des DEFM de bas niveau de formation
19,2%	12,4%	44,9 %	11,9 %	201 718	2,5 %	9,0 %	47,4 %	26,8 %
18,0%	14,8%	44,9 %	10,6 %	34 415	3,4 %	12,2 %	43,1 %	35,5 %
18,8%	13,4%	41,3 %	10,3 %	26 335	3,8 %	11,7 %	43,4 %	35,7 %
17,7%	11,1%	30,1 %	8,8 %	19 407	4,9 %	9,4 %	44,1 %	26,3 %
17,9%	12,9%	28,1 %	10,1 %	36 706	0,8 %	10,4 %	43,2 %	33,1 %
21,0%	17,6%	60,5 %	11,8 %	22 373	7,1 %	15,5 %	40,8 %	48,4 %
20,4%	19,8%	60,8 %	12,2 %	54 891	8,7 %	16,3 %	37,5 %	49,4 %
21,3%	30,2%	52,5 %	17,1 %	69 305	4,1 %	15,8 %	40,6 %	56,3 %
19,9%	22,8%	44,3 %	13,8 %	59 696	7,5 %	13,5 %	40,4 %	47,2 %
19,6%	22,7%	49,6 %	13,5 %	32 453	5,2 %	14,8 %	39,7 %	49,5 %
20,0%	14,2%	53,0 %	9,0 %	48 950	8,4 %	14,1 %	38,3 %	41,0 %
18,4%	20,9%	37,4 %	15,0 %	42 698	2,5 %	12,1 %	42,4 %	46,8 %
20,3%	35,3%	31,1 %	22,2 %	48 503	2,7 %	12,7 %	40,8 %	54,3 %
18,5%	27,3%	34,9 %	19,2 %	48 313	4,5 %	10,8 %	45,5 %	47,3 %
19,4%	20,2%	55,3 %	12,2 %	13 040	8,9 %	16,2 %	38,0 %	52,8 %
19,5%	20,6%	44,2 %	12,6 %	23 600	6,8 %	15,0 %	40,6 %	44,6 %
18,3%	21,0%	73,7 %	11,2 %	7 888	2,5 %	20,1 %	41,8 %	57,5 %
19,0%	17,4%	73,3 %	10,7 %	38 914	5,3 %	15,1 %	40,0 %	45,9 %
19,6%	18,7%	62,4 %	10,8 %	37 238	6,9 %	16,5 %	39,7 %	47,1 %
19,0%	22,0%	74,8 %	10,9 %	13 019	7,7 %	19,2 %	40,4 %	57,1 %
18,6%	16,9%	72,7 %	11,1 %	59 596	7,6 %	13,5 %	41,6 %	48,2 %
18,5%	17,9%	85,3 %	11,7 %	13 612	2,9 %	16,8 %	41,1 %	52,9 %
18,2%	18,2%	74,1 %	8,8 %	10 652	8,1 %	18,1 %	39,2 %	50,1 %
18,3%	12,9%	71,1 %	7,4 %	8 471	9,8 %	14,8 %	40,2 %	35,5 %
19,1%	19,2%	54,2 %	12,2 %	40 491	5,5 %	14,3 %	41,2 %	45,4 %
19,3 %	17,9 %	-	12,3 %	971 793	4,8 %	13,0 %	42,3 %	42,4 %

Sources : RP 2008 et 2013 / Insee, Demandeurs d'emploi en fin de mois Pôle emploi-Dares, Clap 2014 / Insee

Traitement : Sese / Direccte Île-de-France

Note de lecture : Entre 2008 et 2013, le bassin d'emploi T10 Paris Est Marne et Bois a perdu 0,6 % de ses emplois

Carte 1 : Forte mobilité des actifs proches du cœur de la métropole



Source : Recensement de la population 2013/Insee

Le dynamisme économique s'apprécie également au travers de la jeunesse de la population. La part des jeunes en âge de travailler dans la population active varie peu entre bassins : de 17,7 % de jeunes dans le T3 GPSO à 21,3 % pour Grand Roissy-Le Bourget. Cinq bassins sont particulièrement marqués par la jeunesse de leur population active en plus de ce dernier bassin (part des jeunes supérieure à 20 %) : le T6 Plaine Commune, Versailles-Saclay, Porte Sud du Grand Paris et l'Ouest 95. La part des jeunes parmi les demandeurs d'emploi est complémentaire à cette analyse. Deux bassins ont une part des jeunes parmi les demandeurs faible (inférieure à 10 %) : le T1 Paris et le T3 GPSO. En revanche, trois bassins ont une part de ces jeunes supérieure à 18 % : Sud 91, Nord-Est 77 et Est 77.

Les bassins de petite couronne sont marqués par une population active très mobile : moins de 40 % des actifs de ces bassins travaillent et habitent dans le bassin (carte 1). En revanche, sept bassins de grande couronne comptent plus de 70 % des actifs qui habitent et travaillent dans le bassin.

Par ailleurs, la part des actifs occupés dans les « fonctions métropolitaines »⁶ représente le rayonnement

des grandes villes dans des fonctions en plein développement. En effet, ces fonctions rassemblent un quart des emplois français en 2013 contre un cinquième en 1982, et même 4 emplois sur 10 en Île-de-France. La part de cadres dans ces fonctions est particulièrement élevée dans la région : ils représentent plus de 20 % des emplois. Deux bassins connaissent une part des cadres des « fonctions métropolitaines » particulièrement importante (supérieure à 30 % des emplois) : le T3 GPSO et le T4 Paris Ouest La Défense. En revanche, certains bassins ont une part de ces emplois relativement faible pour la région (inférieure à 10 %) : Grand Roissy Le Bourget, le T11 Grand Paris Sud Est Avenir, l'Est 95, le Sud 91 et l'ensemble des bassins d'emploi de Seine-et-Marne (excepté celui de Marne-la-Vallée).

Le niveau de diplôme des actifs est le reflet de ces emplois très qualifiés. La part des actifs dotés d'un bas niveau de diplôme (inférieur ou égal au CAP/BEP) est inférieure à 15 % dans le Sud-Ouest Francilien, à Versailles-Saclay, dans le sud des Hauts-de-Seine (T2 Vallée Sud Grand Paris, T3 GPSO, T4 Paris Ouest La Défense) et dans le T10 Paris Est Marne et Bois. Elle est en revanche de 30 % dans le Grand Roissy Le Bourget et le T6 Plaine Commune.

⁶ Les fonctions sont des regroupements de professions occupées par des actifs, définies par l'Insee. Elles sont transversales aux secteurs d'activité, au statut et peuvent associer plusieurs niveaux de qualification. Cinq fonctions sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, les « fonctions métropolitaines » : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. Ce concept, proche de la notion d'emplois stratégiques, est utilisé pour analyser l'attractivité d'un territoire.

A l'opposé, une inadéquation entre les qualifications requises sur le territoire et le niveau de formation des demandeurs d'emploi s'observe dans certains bassins. Un groupe de cinq bassins connaît une part relativement faible de demandeurs de bas niveau de formation (inférieure à 40 %) : T10 Paris Est Marne et Bois, T2 Vallée Sud Grand Paris, T3 GPSO, T4 Paris Ouest La Défense et T1 Paris (même inférieure à 30 % pour ces deux derniers). Sept bassins ont une majorité de demandeurs de bas niveau de formation : l'ensemble des bassins de Seine-et-Marne (excepté Marne-la-Vallée), le Sud 91, le T6 Plaine Commune et Grand Roissy-Le Bourget.

Certains territoires sont marqués par des fragilités qui pourraient être des facteurs de segmentation. Cependant, la dynamique économique des bassins et la forte mobilité des actifs permettent de nuancer cette analyse. Cette dernière rend particulièrement pertinente une analyse de

fonctions économiques rendues par chacun des territoires de la région et d'organisation croisée de ces fonctions.

L'organisation de la région en métropole régit en effet la division spatiale des fonctions économiques de chacun des bassins.

Même si les bassins d'emploi présentent des différences fortes, ils ne forment pas pour autant un ensemble totalement hétérogène. Compte tenu d'un ensemble de critères portant sur les fonctions économiques, mais aussi sur l'emploi et sur les caractéristiques des actifs et du marché du travail (voir *typologie* ci-dessous), les 24 bassins d'emploi franciliens peuvent être classés en six groupes (*tableau 2*), organisés autour du cœur de la métropole et qui sont notamment définis par une répartition de ces fonctions économiques (*carte 2, voir Définition des quinze fonctions et de leurs compositions*).

Méthodologie : typologie des bassins d'emploi franciliens

L'objectif de la typologie est de constituer des groupes de bassins d'emploi relativement homogènes, à partir d'indicateurs issus de plusieurs sources. Les indicateurs utilisés comme variables actives de la classification sont regroupés en 4 groupes :

Groupes d'indicateurs	Indicateurs
Emploi	Nombre d'emplois 2013
	Taux d'évolution de l'emploi entre 2008 et 2013
	Part des salariés dans la fonction publique
	Part des dix plus grands établissements dans l'emploi
Caractéristiques des actifs	Part des jeunes (15 à 24 ans) dans la population en âge de travailler
	Part des bas niveaux de diplôme dans la population active (inférieur ou égal au CAP/BEP)
	Part des actifs qui travaillent et résident dans le même bassin parmi les actifs résidant
Caractéristiques des actifs selon l'analyse fonctionnelle des emplois	Part de l'emploi pour chacune des 15 fonctions remplies par les actifs résultant de la profession qu'ils occupent
Caractéristiques du marché du travail	Taux de chômage 2013 au sens du recensement de la population
	Taux d'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois entre décembre 2014 et 2016
	Part des moins de 26 ans parmi les demandeurs d'emploi
	Part des demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an)
	Part des demandeurs de bas niveau de formation (inférieur ou égal au CAP/BEP)

Cette typologie a été réalisée à l'aide d'une **classification hiérarchique sur composantes principales**. Cette méthode d'analyse des données d'aide à l'interprétation est réalisée en deux étapes :

- dans un premier temps, on réduit le nombre d'informations à quelques variables contenant les informations les plus structurantes en réalisant une **analyse en composante principale** (ACP),
- dans un second temps, on regroupe les bassins d'emploi qui se ressemblent le plus, tout en maximisant les différences entre les groupes et en minimisant les différences à l'intérieur de chaque groupe par une **classification ascendante hiérarchique** (CAH).

Définition des quinze fonctions et de leur composition

Les fonctions sont des regroupements de professions occupées par des actifs, définies par l'Insee. Elles sont transversales aux secteurs d'activité, au statut et peuvent associer plusieurs niveaux de qualification. Cinq fonctions sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, les fonctions métropolitaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. Ce concept, proche de la notion d'emplois stratégiques, est utilisé pour analyser l'attractivité d'un territoire.

L'analyse fonctionnelle des emplois définit 15 fonctions décrites ci-dessous :

- **Conception - recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment et travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Transports-logistique** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- **Entretien - réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;
- **Éducation - formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;
- **Santé et action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Culture - loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice.

Carte 2 : Les six classes de bassin dans l'organisation en métropole

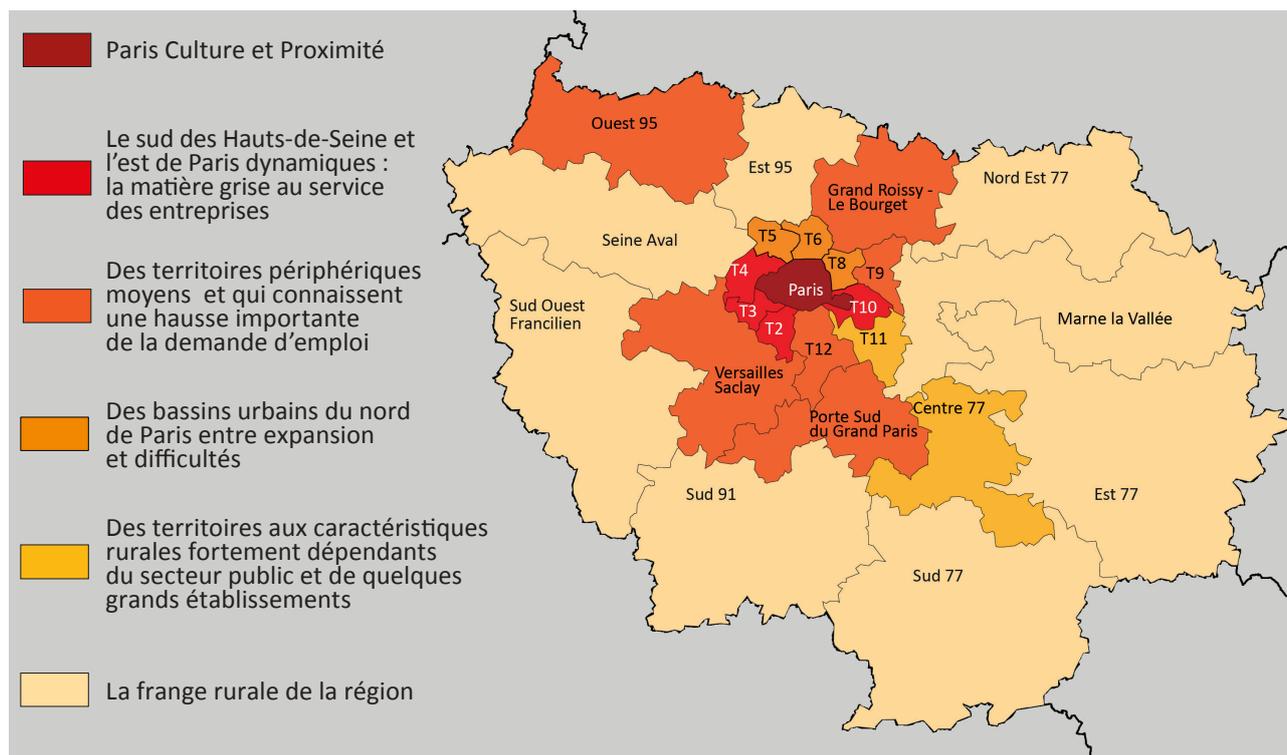


Tableau 2 : La répartition des fonctions dans une organisation métropolitaine

	Fonctions métropolitaines		Fonctions péri-urbaines			Fonctions périphériques à la région				Autres fonctions	Total
	Conception recherche	Culture-loisirs	Commerce inter-entreprises	Transports	Gestion	Fabrication	BTP	Services de proximité	Education-Formation		
Métropole	Paris Culture et Proximité										
	3,8 %	6,7 %	4,3 %	5,2 %	21,5 %	3,9 %	3,0 %	12,0 %	3,9 %	35,7 %	100,0 %
	Le sud des Hauts-de-Seine et l'est de Paris dynamiques : la matière grise au service des entreprises										
	7,3 %	5,0 %	6,7 %	4,3 %	22,1 %	5,0 %	3,4 %	9,1 %	4,3 %	32,7 %	100,0 %
Zone péri-urbaine	Des territoires périphériques moyens et qui connaissent une hausse importante de la demande d'emploi										
	4,3 %	1,9 %	5,1 %	11,8 %	14,3 %	6,0 %	5,4 %	9,0 %	5,6 %	36,4 %	100,0 %
	Des bassins urbains du nord de Paris entre expansion et difficultés										
	4,9 %	4,0 %	5,7 %	8,1 %	16,9 %	6,5 %	5,7 %	8,5 %	5,0 %	34,8 %	100,0 %
Zone périphérique	Des territoires aux caractéristiques rurales fortement dépendants du secteur public et de quelques grands établissements										
	2,2 %	2,0 %	3,7 %	8,3 %	14,0 %	5,7 %	6,5 %	8,8 %	5,8 %	43,1 %	100,0 %
	La frange rurale de la région										
	2,2 %	2,4 %	3,9 %	8,5 %	11,5 %	7,2 %	7,1 %	11,2 %	6,3 %	39,6 %	100,0 %
Région	4,0 %	3,1 %	4,9 %	8,4 %	15,2 %	6,2 %	5,7 %	9,8 %	5,5 %	37,2 %	100,0 %

Source : Recensement de la population 2013 / Insee

Traitement : Sese / Direccte Île-de-France

Note de lecture : Dans le groupe Paris Culture et Proximité, (T1 Paris) 3,8 % des actifs travaillent dans la fonction conception recherche en 2013

**Le cœur de la métropole concentre
la conception-recherche
et les professions de la culture et des loisirs**

T1 Paris, culture et proximité

Avec plus de 1,8 millions d'emplois, le T1 Paris forme à lui seul le premier groupe. Parmi l'ensemble des indicateurs retenus, le plus fragile est la part importante de la demande d'emploi de longue durée qui s'explique en grande partie par le fait que les demandeurs d'emploi qui recherchent un métier lié aux arts et spectacles, particulièrement nombreux au T1 Paris, restent inscrits sur les listes en cas de sortie de très courte durée.

En revanche, ce bassin présente des particularités favorables : une légère hausse de la demande d'emploi, une faible part de jeunes et de bas niveaux de formation dans la demande d'emploi, mais également une forte proportion d'actifs de niveau de diplôme élevé et un taux de concentration dans les plus grands établissements particulièrement bas.

Caractérisé par une surreprésentation des fonctions culture-loisirs, gestion, prestations intellectuelles, qui font partie des cinq « fonctions métropolitaines », on observe également une part de cadres des « fonctions métropolitaines » très importante. La fonction des services de proximité est également très présente dans ce bassin, notamment par les nombreux cafés, restaurants et hôtels présents dans la capitale.

Le sud des Hauts-de-Seine et l'est de Paris dynamique, la matière grise au service des entreprises

***T2 - Vallée Sud Grand Paris,
T3 - Grand Paris Seine Ouest,
T4 - Paris Ouest La Défense
et T10 - Paris Est Marne et Bois***

Ce deuxième groupe est composé de quatre bassins d'emplois de taille relativement grande en termes d'emploi, notamment porté par le T10 Paris Est Marne et Bois, alors que le nombre d'emplois des autres bassins du groupe est inférieur à la moyenne.

Ce groupe est caractérisé par une part des actifs habitant et travaillant dans le même bassin peu importante, et donc des flux domicile-travail très importants : seulement 36 % des actifs habitent et travaillent dans le même bassin (contre 54 % en moyenne sur les six groupes).

De plus, parmi les indicateurs retenus, cet ensemble ne présente aucun indicateur défavorable : le taux de chômage y est faible, de même que la part des jeunes et des bas niveaux de formation parmi les demandeurs d'emploi. L'évolution de l'emploi entre 2008 et 2013 est forte (+2,7 %) et la part des actifs ayant un emploi de bas niveau de qualification y est faible.

Les fonctions métropolitaines sont très présentes, même si des différences s'observent entre chaque bassin d'emploi qui compose ce groupe. De plus, les emplois stratégiques, définis par une forte proportion de cadres des fonctions métropolitaines, y sont très présents.

En revanche, les fonctions transports-logistique, agriculture, BTP, entretien-réparation, services de proximité, mais également les emplois publics sont sous-représentés.

**Le premier cercle péri-urbain concentre
le commerce inter-entreprises
et la logistique**

***Des territoires périphériques moyens
et qui connaissent une hausse importante
de la demande d'emploi***

***T9 Grand Paris Grand Est,
T12 Val de Bièvre - Seine Amont -
Grand Orly, Ouest 95, Porte Sud
du Grand Paris, Grand Roissy
Le Bourget et Versailles Saclay***

Ce troisième ensemble composé de six bassins d'emploi, de tailles hétérogènes, est le deuxième derrière le T1 Paris en termes d'emploi. Plusieurs indicateurs de difficultés apparaissent dans ce groupe : une très faible évolution de l'emploi (+0,4 % contre +1,4 % au niveau régional) et une forte progression de la demande d'emploi (+6,8 %). En revanche, le taux de chômage au sens du recensement est proche de la moyenne régionale.

La principale caractéristique est l'importance de la fonction logistique, expliquée en grande partie par la présence du bassin d'emploi Grand Roissy-Le Bourget. En revanche, les fonctions culture-loisirs et gestion sont sous-représentées.

***Des bassins urbains du nord de Paris
entre expansion et difficultés***

***T5 Boucle Nord de Seine, T6 Plaine Commune
et T8 Est Ensemble***

Ce quatrième ensemble est composé de trois bassins d'emploi et concentre 535 600 emplois. La part des actifs habitant et travaillant dans le même bassin y est peu importante : 34 % des actifs contre 54 % en moyenne pour les six groupes et ces actifs sont plutôt jeunes.

De plus, la dynamique de l'emploi est beaucoup moins favorable, en grande partie liée aux caractéristiques du marché du travail : un taux de chômage très élevé (en

moyenne 18,8 % contre 12,3 % au niveau régional), une présence importante de demandeurs d'emploi avec un niveau de formation assez bas et une part de demande d'emploi de longue durée importante. La part des actifs de bas niveau de diplôme est également élevée, mais avec des différences selon le bassin d'emploi : élevée pour T6 Plaine Commune, plus faible pour T5 Boucle Nord de Seine.

Deux fonctions sont particulièrement présentes sur ce territoire : le commerce inter-entreprises et la fabrication. La proximité au cœur de la métropole et la pression foncière moindre explique sa contribution dans ces fonctions.

Le deuxième cercle périphérique concentre les industries et l'économie présentielle

Des territoires aux caractéristiques rurales fortement dépendants du secteur public et de quelques grands établissements

T11 Grand Paris Sud Est Avenir et Centre 77

Ce quatrième groupe, composé de deux bassins, est le plus petit en termes d'emploi (171 100 emplois).

Ce territoire est particulièrement fragile : parmi les six groupes, c'est le seul territoire qui enregistre une baisse du nombre d'emploi (-1,0 % contre +1,4 % au niveau régional). Même si le taux de chômage au sens du recensement est proche de celui de la région, ce groupe enregistre une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi. De plus, signe de vulnérabilité, le taux de concentration de l'emploi dans les grands établissements est élevé : 24 % des emplois sont concentrés dans les dix plus grands établissements.

Le secteur public y est surreprésenté que ce soit en termes d'emploi (en moyenne 37 % des emplois salariés dans le public) ou en terme de fonctions : part importante des fonctions administration publique, éducation-formation et santé-action sociale. A contrario, toutes les « fonctions métropolitaines » sont sous-représentées, en particulier les prestations intellectuelles et le commerce inter-entreprises.

La frange rurale de la région

Seine-Aval, Sud-Ouest Francilien, Sud 91, Sud 77, Est 77, Marne-La-Vallée, Nord-Est 77 et Est 95

Ce dernier groupe, composé de huit bassins de petite taille en termes d'emploi, est caractérisé par un marché du travail très

local : la part des actifs habitant et travaillant dans le même bassin est très importante (73 %).

Même si le taux de chômage est plutôt faible, la demande d'emploi, avec une forte présence de jeunes et de bas niveaux de formation, est en forte hausse.

Ce territoire qui appartient davantage à la sphère présentielle, éloigné du cœur de l'agglomération parisienne, est caractérisé par l'importance des fonctions agriculture, BTP, distribution, fabrication, santé-action sociale, services de proximité et par une sous-représentation de l'ensemble des « fonctions métropolitaines », en particulier les prestations intellectuelles et la gestion.

Ces six groupes de bassin s'inscrivent donc bien dans une organisation territoriale de type métropolitaine. Ainsi, le cœur concentre les secteurs de pointe et la main d'œuvre très qualifiée. Son rayon le plus proche, l'espace péri-urbain, concentre les secteurs en lien avec les entreprises et les services liés à l'activité économique : logistique, gestion, commerce inter-entreprises. Enfin, les zones périphériques, dans lesquelles la pression foncière est moins forte, concentrent l'industrie et l'économie présentielle.

Les bassins d'emploi construisent la métropole

La description des bassins d'emploi comme des îlots fait apparaître de fortes inégalités entre eux. Cependant, chacun des bassins s'inscrit dans l'espace régional organisé en métropole. Cette organisation induit des spécialisations qui sont liées à la proximité du cœur décisionnel et économique que constitue le bassin central, capitale régionale et nationale, et les bassins qui concentrent les grands sièges sociaux des entreprises. La proximité de ce cœur n'est pas tant définie par une distance que par l'accessibilité en transport ou les axes de circulation, et par des compositions sectorielles issues de l'histoire économique de la région.

Les 24 bassins d'emploi s'organisent donc bien dans un rayonnement métropolitain. La construction des bassins d'emploi sur des critères institutionnels a engendré cette organisation. Si les bassins avaient été créés uniquement à partir des déplacements domicile-travail des actifs sur tout le territoire national, ils mettraient au jour le rayonnement de la métropole en dehors des limites régionales. L'aire urbaine de Paris s'étend en effet sur toute la moitié nord de la France métropolitaine.

**Anne-Lise Aucouturier
Florent Dezenaire
Cyril Saugnac**

Sources et champ

L'analyse porte sur les 24 bassins d'emploi franciliens.

Les sources sont :

- le Recensement de la population (RP) de l'Insee 2013,
- Connaissance locale de l'appareil productif de l'Insee (Clap) 2014,
- Dares / Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi en fin de mois catégories ABC décembre 2014 et décembre 2016.

Pour en savoir plus

- **Outil « bassins d'emploi »** www.defi-metiers.fr > Outil " Bassins d'emploi "
- Frederic Lainé, « *Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ?* », Note d'analyse n°53 de France Stratégie, février 2017.
- Cécile Altaber, Boris Le Hir, « *Dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants* », Note d'analyse n°64 de France stratégie, novembre 2017
- D. Carré, N. Levratto et alii, « *Etudes sur le développement économique de la région Île-de-France : quelle approche territoriale pour le développement économique ?* », juillet 2016

Mise à jour en août 2018 :

Un 25^e bassin a été créé : Brie – Créçois (regroupant les EPCI Pays crétois, Pays fertois et Pays de Coulommiers).

Précision concernant les peu mobiles (part des actifs qui travaillent et résident dans le même bassin) : la publication inclut dans son dénominateur les emplois des personnes qui travaillent et qui habitent hors du bassin mais seulement en Île-de-France. Sont donc exclus ceux qui habitent hors d'Île-de-France et viennent travailler dans le bassin.

DIRECCTE
ÎLE-DE-FRANCE
synthèse
thématique

N° 79 Avril 2018

Directrice de la publication : Corinne Cherubini

Etude et rédaction : Service Etudes Statistiques Evaluation - idf.statistiques@direccte.gouv.fr

Réalisation et diffusion : Service communication - idf.communication@direccte.gouv.fr

Conception graphique : Renaud Sauteret - Mise en page : Emmanuelle Seguin

Imprimé à 600 exemplaires - N° ISSN : 1767 - 9877

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France

19, rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers

Tél. 01 70 96 13 00



La Direccte Ile-de-France s'engage
pour la **diversité**

Toutes les publications de la Direccte Île-de-France sont téléchargeables sur www.idf.direccte.gouv.fr